Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Cressier le 20 juin 1901

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **30 (1901)**

Heft 7

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXe ANNÉE N° 7. JUILLET 1901

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

ET DU

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education à Cressier, le 20 juin 1901. — Enseignement de l'écriture au cours inférieur. — Chronique pédagogique. — Partie pratique. — Bibliographies. — Correspondances. — Chronique scolaire. — Musée pédagogique de Fribourg.*

Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education

A CRESSIER

le 20 juin 1901

Notre chère Société d'Education peut enregistrer dans ses annales le souvenir d'une réunion belle entre toutes, pleine de vie et d'entrain, parce qu'elle fut favorisée non seulement par une assistance nombreuse, mais par les rayons d'un soleil réparateur.

Nombreux, en effet, furent les membres du corps enseignant et leurs amis qui se rendirent à Cressier. Nous y étions attendus par le Comité d'organisation : MM. Schwartz, préfet du Lac, Michaud, receveur, P. Nicolet, préposé, de Reynold, et Auderset, syndic. Le cortège s'ébranle aux accents de la musique de Belfaux, qui se dépensa vaillamment jusqu'au soir.

On se rend à l'église, traversant le coquet village, dont chaque maison s'est parée de guirlandes et d'oriflammes. L'office de *Requiem* est célébré en présence d'une foule recueillie pendant qu'au lutrin les instituteurs sarinois, sous la direction de M. le professeur Galley, exécutent supérieurement les chants liturgiques.

Un gracieux incident marque la sortie de l'église : ce fut la démonstration des enfants de Cressier qui, dans un chant et un compliment, présentèrent aux instituteurs et surtout au chef du dicastère de l'Instruction publique l'expression de leurs hommages reconnaissants.

La séance fut ouverte vers 10 heures par Monsieur le préfet du Lac, dans la spacieuse cantine dressée entre le buffet et la gare. Le sympathique magistrat souhaite la bienvenue aux hôtes de Cressier; il trouve des mots heureux pour saluer tour à tour Monsieur le Directeur de l'Instruction publique, les membres du clergé, Messieurs les préfets et inspecteurs scolaires, les délégués de la Société valaisane d'Education : M. Giroud, son président, M. Rouiller, inspecteur à Martigny, et M. Bochatey. Il remercie les instituteurs et institutrices qui, au nombre de plus de deux cents, sont accourus non loin d'un champ de lutte mémorable afin de se retremper pour les tâches nouvelles dans de glorieux et patriotiques souvenirs. « Les membres de la Société d'Education, dit en terminant Monsieur le préfet de Morat, ont une mission importante à remplir; ils ne doivent jamais perdre de vue les deux buts de l'école : l'éducation du corps et de l'âme de la jeunesse; ils se sont réunis ici pour étudier la bonne manière de mettre en pratique l'adage ancien : *Mens sana in corpore sano,* pour préparer à la patrie de futurs défenseurs, dignes de leurs aïeux les vaillants combattants de Cressier et de Morat. Qu'ils soient particulièrement les bienvenus ! »

Ces paroles vibrantes de conviction sont couvertes d'applaudissements, puis l'assemblée, sur la proposition de M. Perriard, président du Comité cantonal, vote par acclamations l'envoi d'une dépêche de filial dévouement à Sa Grandeur Mgr Deruaz Lecture est ensuite donnée de lettres et télégrammes de sympathie et d'adhésion de MM. Dr Schnürer, recteur de l'Université, Gottofrey, conseiller national, Chassot, avocat, Dr Vermot et Bise, président, membres de la Commission des études ; Pignat et Allet, à Sion, abbé de Torrenté, à Givisiez, Tschachtli, notaire, à Morat, etc.

La discussion est enfin ouverte sur les conclusions du rapport général traitant de *l'organisation des jeux scolaires, de l'enseignement de la gymnastique et du chant envisagé au point de vue de l'hygiène.*

Nous reviendrons sur ces débats qui nous paraissent mériter l'honneur d'un résumé spécial, tant par l'ampleur qui leur fut donnée que par l'importance des résolutions prises.

Pourtant nous avons hâte de souligner maintenant déjà le dévouement déployé, en cette belle journée, par les autorités et l'aimable population de Cressier.

La question des exercices corporels à l'école primaire, mise à l'étude par le Comité de cette association à l'occasion de sa réunion de 1901, nous paraît être venue à son heure. Elle provoqua un travail considérable au sein du corps enseignant, de nombreux mémoires, cent-quarante environ, résumés dans six rapports d'arrondissement et un rapport général qu'a publié le *Bulletin pédagogique*.

Mais c'est par l'étendue des débats ouverts à Cressier sur les conclusions du rapporteur général qu'on put se convaincre de l'opportunité du sujet soumis aux méditations des instituteurs et des amis de l'école. Le cadre de notre article ne nous permet pas d'entrer dans de trop grands développements sur cette discussion, fort bien dirigée par le président de la Société, M. l'inspecteur Perriard, a Belfaux, à laquelle prirent part MM. les instituteurs Rosset, Sansonnens, Roubaty, Maradan et Bæchler; Messieurs les inspecteurs scolaires, M. Python, directeur de l'Instruction publique, Mgr Esseiva, rév. chanoine, MM. les abbés Horner, professeur, Menétrey et Perrottet, rév. curés, MM. les préfets Oberson et Weck, Sterroz, professeur, Giroud, délégué du Valais, etc. Qu'il nous suffise de dire que tous ont proclamé hautement l'importance des exercices physiques à l'école et la nécessité de vouer plus de soins que jamais à cette partie de l'éducation populaire.

Ces principes pédagogiques ne sont point une nouveauté pour les instituteurs et la Société qui les réunit. Le rapporteur général aurait pu se dispenser de les rappeler, et réserver toute son attention au côté spécial de la question : à savoir « comment les jeux scolaires, comment l'enseignement de la gymnastique doivent-ils être organisés pour favoriser l'hygiène à l'école ? »

On constata tout d'abord qu'au village autant qu'à la ville la gymnastique a sa place marquée au milieu des excercices scolaires; que même cet enseignement doit exercer une salutaire influence sur la culture physique de l'enfant des campagnes, occupé dès le jeune âge à des travaux pénibles qui ont parfois pour conséquence de nuire à son développement moral. Il y a, sur ce point, des préjugés à combattre ; il importe que la gymnastique soit de plus en plus appréciée chez nos concitoyens des campagnes qui vivent dans un milieu sans doute plus favorable à la santé, mais qui ne peut contrebalancer toujours les fâcheux effets de l'ignorance des règles hygiéniques et des travaux agricoles auxquels se livrent prématurément les enfants. La statistique qu'on pourrait établir à cet égard sur la base des résultats du recrutement apporterait certainement une preuve en faveur de la thèse. Donc, il importe que l'instituteur, que les autorités, que tous ceux qui peuvent exercer

quelque influence la mettent au service de la gymnastique et des exercices corporels.

Il y a eu également unanimité à recommander les jeux scolaires, tant pour les effets immédiatement hygiéniques qu'ils produisent que pour leur importance au point de vue éducatif. Les jeux scolaires combattent efficacement les fâcheux résultats du surmenage et de la sédentarité; ils sont recommandés au point que les instituteurs ont la latitude de faire compter les moments qu'ils y consacrent au nombre des heures prescrites pour l'enseignement de la gymnastique. Les jeux revêtent encore une importance plus spéciale à une époque où s'élève cette plainte universelle : nos enfants ne savent plus s'amuser. A l'école donc, ils apprendront ces jeux qui ont réjoui nos pères et qui pourront faire encore le charme des nouvelles générations, tout en concourant à leur culture physique. Par les jeux scolaires bien compris et bien enseignés, on espère aussi faire passer dans le peuple, chez les jeunes gens surtout, l'habitude de récréations honnêtes, hygiéniques, et combattre ainsi les jeux dangereux et peu recommandables auxquels ils se livrent parfois.

C'est dans le choix des moyens pratiques pour mettre en application les excellentes idées émises que le débat a pris le plus d'étendue.

L'assemblée en a proclamé l'importance et la nécessité en votant, modifiant et complétant les conclusions du Rapport général et en décidant de les soumettre avec recommandation spéciale à l'autorité compétente.

Diverses questions d'affaires, l'approbation des comptes, la confirmation du Comité, le développement de l'organe de la Société, etc., furent ensuite rapidement expédiées, car le terme assigné pour la clôture de la séance était expiré depuis une demi-heure.

C'est l'instant du banquet : nos congressistes s'installent dans l'autre partie de la spacieuse cantine, décorée avec élégance par les soins de l'autorité communale de Cressier. En passant, hâtons-nous de dire que M. Schwarz, préfet du Lac, par une généreuse subvention personnelle, a aidé le Comité de la Société d'Education dans l'érection de cette gracieuse salle de fête. Qu'il en soit remercié !

Sous le sceptre de M. Bæchler, instituteur, proclamé major de table, le tournoi oratoire et musical n'a pas langui. On a applaudi tour à tour les toasts excellents de MM. les instituteurs Crausaz, Maradan, Monnard, Mathey et Tinguely, à l'Eglise, à la patrie, au gouvernement, aux hôtes de la Société, les délégués du Valais, aux autorités du district du Lac et de la commune de Cressier. M. le curé Dubey a répondu au nom du du clergé fribourgeois avec tout son talent et tout son cœur; M. Rouiller, instituteur à Martigny, a fait une aimable réponse au discours gracieux et poétique de Monsieur l'instituteur de

Belfaux. Nous voudrions pouvoir citer en entier le discours si puissant de Monsieur le directeur de l'Instruction publique, si rempli d'aperçus élevés et d'enthousiasme communicatif. M. le conseiller d'Etat Python salue Cressier, ce sol classique de la liberté, où nos pères, à genoux avant le combat, ont assuré à la Suisse et à notre canton la victoire et la prospérité. Il est heureux que les instituteurs aient décidé de tenir leur réunion annuelle et soient accourus nombreux dans ce petit village qui leur a ménagé une réception au-dessus de ses forces. Il a félicité la Société d'Education d'avoir repris son élan et donné à l'assemblée du 20 juin la splendeur des réunions d'autrefois. La Société d'Education a rendu d'importants services à la cause de l'instruction populaire : c'est dans son sein que sont nées tant d'idées nouvelles et généreuses qui, se sont répandues dans le pays et ont préparé l'opinion aux mesures de progrès et de développement votées par les autorités; c'est par elle que des moyens de perfectionnement ont pu être proposés, que des méthodes excellentes sont descendues dans le domaine de la pratique et rendent par leur application intégrale l'école fribourgeoise prospère et populaire; c'est aussi à son influence que le corps enseignant et la pédagogie sont redevables de la considération qui ne leur est plus mesurée comme jadis dans notre canton.

Monsieur le Directeur de l'Instruction publique a porté son toast aux populations fribourgeoises. La marche de notre peuple peut paraître parfois lente et circonspecte, mais il demeure fidèle à ceux qui dirigent ses destinées ; il suit avec confiance les idéalistes qui veulent unir le passé et l'avenir tout en gardant sa tradition, ses convictions et ses espérances.

Ce discours fut accueilli par un triple salve d'applaudissements. M. l'abbé Biolley prit aussi la parole, de même que M. Auderset, syndic de Cressier, qui salue le corps enseignant au nom de ses concitoyens. Vraiment Cressier s'est distingué en cette journée, et nous ne savons qui l'on doit féliciter le plus d'un conseil communal aussi ami de l'école, ou d'une population qui sait se donner de tels représentants. Que dire de la partie musicale sinon qu'elle fut plus brillante que jamais. Les chœurs des instituteurs de la Sarine et de la Gruyère se distinguèrent par des productions d'une réelle valeur. Les instituteurs de la Glâne donnèrent également un chant très apprécié. Des félicitations s'adressent aussi à l'ordonnateur du banquet, à M. Papaux, tenancier de l'hôtel de la Gare, pour son menu excellent et parfaitement servi.

Mais 5 heures vont sonner; on applaudit encore quelques productions individuelles, et le train part emmenant le corps enseignant broyard et les participants d'autres districts qu'une course en bateau attire vers Morat. Bientôt les derniers bruits de la fête s'éteindront et quand le canon aura retenti pour saluer le départ du dernier hûte de Cressier, le village repren-

dra sa quiétude habituelle et s'endormira sous la coupole d'azur, laissant au cœur de tous les participants à la réunion pédagogique de 1901, un durable et reconnaissant souvenir.

Nous reviendrons sur cette belle et importante assemblée.

Enseignement de l'écriture au cours inférieur

L'enseignement de l'écriture dans nos écoles primaires est assez uniformément établi, car la gradation en est tout indiquée dans le Programme général.

Cependant, la suppression des cahiers d'écriture (méthode analytico-synthétique) dans le cours inférieur, oblige le maître à avoir recours à un autre procédé, dont le choix ne doit pas être indifférent, car il est important que cet enseignement soit bien donné dès la première année d'école.

Pour être complète et donner de bons résultats une méthode d'écriture doit réunir les conditions suivantes :

1° Etre logiquement graduée dans tous les exercices élémentaires, de manière à faire acquérir aux commençants l'intelligence et la mémoire des formes. Ce double but ne peut être atteint que si les lettres de l'alphabet sont disposées en plusieurs séries bien distinctes, non seulement d'après l'analogie des formes, mais surtout d'après les mouvements semblables qu'exige l'exécution des caractères.

Ce n'est qu'en répétant souvent et de suite une même forme, un même mouvement que les jeunes élèves parviennent à se le rendre facile.

2° Cette méthode doit, en outre, offrir des conseils sur la position la plus naturelle du corps, afin qu'il ne facilite pas seulement l'exécution, mais qu'elle ménage encore la santé des enfants.

3° Choisir pour modèles des textes propres à fortifier les bons sentiments des élèves.

Après l'examen d'une série de cahiers préparés, présentant une certaine différence dans la gradation, la forme des lettres, le choix plus ou moins judicieux des modèles, nous avons conclu que le meilleur procédé, pour les cours inférieurs, est encore l'emploi du tableau noir, avec l'exécution du modèle sous les yeux de l'enfant, et la reproduction de ce modèle dans les cahiers non préparés.

Le tableau noir, en effet, est parfait pour l'exposition des principes, pour l'indication de la forme à donner à une lettre, pour une observation particulière en un mot comme instrument de démonstration.

Ce qui rend l'enseignement de l'écriture plus difficile, c'est peut-être parce qu'il existe une certaine incertitude, soit sur la